

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	20/11/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/12/2020

OBJET :

**Mise à disposition réciproque de services ou partie de services de la ville de Gap -
Fixation du montant définitif pour l'année 2020**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pauline FRABOULET , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu la délibération n°2019_12_5 du 6 décembre 2019 relative à la convention cadre de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération,

Considérant la nécessité de poursuivre la mutualisation engagée depuis le 1er janvier 2017 afin que le développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire. Les communes membres se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services à vocation transversale. Pour cela, elles s'appuient sur le fait que la Ville de Gap, en tant que ville centre de taille moyenne, possède déjà des services permettant de gérer, de manière partagée, la communauté d'agglomération et la ville de Gap dans leur taille actuelle,

Conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la ville et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et compte-tenu des évolutions constatées au niveau du temps de travail consacré par les agents des services de la Ville de Gap dans le cadre de la mutualisation, il convient de prévoir une délibération de régularisation.

La Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE devra prendre une délibération concordante dès que cela sera possible.

Décision :

Il est proposé, sur avis du Comité Technique, de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines et de la Commission des Finances et du Budget réunies le 18 novembre 2020 :

Article 1 : d'approuver la délibération de régularisation au titre de l'année 2020 relative à la mise à disposition réciproque de services ou de parties de services de la Ville de Gap au profit de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 193 598.56 € à l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition descendante de l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE vers la Ville de GAP pour l'année 2020 sachant que la mise à disposition ascendante représente 1 676 462,98 € pour l'année 2020.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

La Maire-Adjointe



Catherine ASSO

Transmis en Préfecture le :

08 DEC. 2020

Affiché ou publié le :

08 DEC. 2020

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération**

1 agent à temps complet en charge du secrétariat pour le compte de la Ville de Gap à raison de 90 % de son temps de travail.

Estimation du temps passé : 90 %.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville de Gap

1 agent chargé de la Communication

Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 60 %.

2. Direction Générale des Services

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 3 agents à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,
- Préparation et suivi du CTP,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,

- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Conduite des études d'analyses financières liées au personnel,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation des budgets,
- Suivi du chômage,
- Réalisation de tableaux de bord,
- Gestion des systèmes d'information RH.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 40 %

- 3. Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 1 agent à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Exécution budgétaires,
- Gestion comptable

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de la ville

Estimation du temps passé : 70 %.

- .4. Direction Générale Des Services Techniques
- **Direction Générale Déléguée à la Mobilité, Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 1 agent
Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Supervision de la flotte automobile

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 25 %.

- **Direction des Transports Urbains**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 49.6 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Gestion du mobilier urbain et de la gare routière
- Gestion des quais de bus de Gap

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 1 %.

- **Direction du Développement Économique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 2,5 agents Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Visite d'entreprises
- Direction technique du SIVU de l'aéropôle de Gap/Tallard
- Autorisations commerciales

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de ville

Estimation du temps passé : 29 %.

Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE LA VILLE VERS L'AGGLOMERATION - ANNEE 2020

Prévisionnel 2020										
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Cout unitaire salarial annuel ETP	Cout unitaire salarial annuel	Cout salarial annuel ETP	Cout salarial annuel	Coût unitaire Administratif et Hébergement	Coût des moyens matériels Administratifs et Hébergement annuel	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition ETP	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition
7.10	0.2170	1.54	41 868,05	33 029,24	64 506,10	50 888,15	1 873,41	2 886,36	67 392,47	53 774,51
5.10	0.1800	0.92	40 876,42	34 744,36	37 524,55	31 895,87	1 873,41	1 719,79	39 244,34	33 615,66
21.80	0.0034	0.07	32 129,98	31 544,82	2 359,55	2 316,55	1 873,41	137,58	2 497,14	2 454,23
11.80	0.0000	0.00	28 198,09	27 728,12	0.00	0.00	1 873,41	0.00	0.00	0.00
3.40	0.4000	1.36	62 835,63	53 410,29	85 456,46	72 637,99	1 873,41	2 547,84	88 004,29	75 185,83
15.81	0.2000	3.16	38 095,73	35 438,66	120 458,70	112 057,04	1 873,41	5 923,72	128 382,42	117 980,77
1.00	1.0000	1.00	56 947,99	56 947,99	56 947,99	145 702,67	1 873,41	1 873,41	58 821,40	58 821,07
10.50	0.3900	3.99	38 255,86	36 516,96	152 640,88	152 640,88	1 873,41	7 474,91	160 115,79	153 177,58
1.20	0.3980	0.46	42 143,12	25 285,98	19 520,69	11 712,42	1 873,41	857,76	20 388,46	12 580,19
1.00	0.3500	0.35	62 390,08	62 390,08	21 836,53	21 836,53	1 873,41	655,69	22 492,22	22 492,22
1.00	0.3500	0.35	31 663,23	31 663,23	11 082,13	11 082,13	1 873,41	655,69	11 737,82	11 737,82
9.80	0.3500	3.43	38 647,00	37 874,06	132 559,21	129 908,03	1 873,41	6 425,80	138 985,01	136 333,82
7.50	0.1100	0.83	36 518,59	34 236,18	30 127,84	28 244,85	1 873,41	1 545,56	31 673,40	29 790,41
4.80	0.0000	0.00	28 485,29	27 326,68	0.00	0.00	1 873,41	0.00	0.00	0.00
3.00	0.3500	1.05	65 359,81	65 359,81	68 627,80	68 627,80	1 873,41	1 987,08	70 594,88	70 594,88
0.90	0.6500	0.59	48 216,36	48 216,36	28 206,57	28 206,57	1 873,41	1 095,94	29 302,52	29 302,52
3.80	0.9400	3.57	52 807,15	50 166,79	188 627,14	179 195,77	1 873,41	6 691,82	195 818,96	185 887,59
31.80	0.0850	2.70	36 974,55	36 743,46	99 942,21	99 317,57	1 873,41	5 063,83	105 006,04	104 381,40
17.86	0.2200	3.93	39 853,22	37 455,95	156 591,27	147 171,92	1 873,41	7 361,00	163 952,27	154 532,92
30.90	0.0650	2.01	36 033,07	35 916,63	72 372,42	72 133,95	1 873,41	3 762,74	76 135,17	75 901,70
15.00	0.0288	0.43	40 827,26	40 827,26	17 637,38	17 637,38	1 873,41	809,31	18 446,69	18 446,69
75.71	0.0037	0.28	34 639,71	28 223,13	9 711,21	8 912,33	1 873,41	525,21	10 236,42	8 437,53
179.00	0.0022	0.39	30 026,34	22 029,49	11 825,16	8 675,21	1 873,41	737,75	12 562,91	9 412,96
7.80	0.6100	4.76	33 667,97	32 826,28	160 192,20	156 187,44	1 873,41	8 913,68	165 105,89	165 101,13
7.00	0.0983	0.69	39 573,56	39 573,56	27 230,57	27 230,57	1 873,41	1 289,09	28 519,66	28 519,66
1.00	0.2000	0.20	96 743,84	96 743,84	19 346,77	19 346,77	1 873,41	374,68	19 723,45	19 723,45
41.00	0.0700	2.87	34 737,73	32 369,25	99 697,29	92 893,75	1 873,41	5 376,69	105 073,97	96 276,43
516.44	7.2494	40.93	1 188 496,63	1 084 586,83	1 695 030,61	1 599 760,02	1 873,41	76 682,96	1 771 713,57	1 676 462,98
516.44		40.93				1 599 760,02		76 682,96		1 676 462,98

Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - Pdt de la CAJ Juistiers / secrétariat des manifestations
 Direction de la Communication
 Direction de la Sécurité Publique
 Direction du Domaine Public et stationnement voirie
 Direction Générale des Services
 Direction des Ressources Humaines
 Direction de la Prospective
 Direction des Finances
 Service des Subventions
 Direction du Contrôle de Gestion
 Direction des Affaires Juridiques
 Direction des Achats et des Marchés Publics
 Direction de la Population
 Direction Guichet Unique
 Direction Générale des Services Techniques
 Direction Générale Délégée à la Mobilité, aux Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile
 DGD aux programmes spécifiques environnement agriculture eau assainissement
 Direction des Bâtiments
 Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets
 Direction de la Voirie
 Direction de l'éducation
 Direction de la Coordination Technique, des Concessions et de l'Eclairage Public
 Direction de la culture
 Direction de l'éducation
 Direction du Parc Automobile
 Direction des Systèmes d'Information
 Direction Générale Adjointe Vie Sociale
 Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale
 Sous totaux
 Totaux

Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE L'AGGLOMERATION VERS LA VILLE - ANNEE 2020

Prévisionnel 2020										
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Cout unitaire salarial annuel ETP	Cout unitaire salarial annuel	Cout salarial annuel ETP	Cout salarial annuel	Cout unitaire Administratif et Hébergement	Cout des moyens matériels Administratifs Hébergement annuel	Cout total annuel prévisionnel de mise à disposition ETP	Cout total annuel prévisionnel de mise à disposition
	1,00	0,90	44 424,00	44 424,00	39 981,60	39 981,60	1 873,41	1 686,07	41 667,67	41 667,67
Direction du Cabinet/ Secrétaire du Maire - Pdt de la CA	1,00	0,60	41 205,00	41 205,00	24 723,00	24 723,00	1 873,41	1 124,05	25 847,05	25 847,05
Direction des Ressources Humaines	3,00	0,40	40 005,00	40 005,00	48 006,00	48 006,00	1 873,41	2 248,08	50 254,09	50 254,09
Direction des Finances	1,00	0,70	27 247,00	27 247,00	19 072,90	19 072,90	1 873,41	1 311,39	20 384,29	20 384,29
Direction Générale Déléguée à la Mobilité aux Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile	1,00	0,25	91 464,00	91 464,00	22 866,00	22 866,00	1 873,41	468,35	23 334,35	23 334,35
Direction des transports Urbains	49,60	0,001	31 309,02	31 058,55	1 552,93	1 540,50	1 873,41	92,92	1 645,95	1 633,43
Direction du développement économique	2,50	0,29	49 725,04	40 604,20	34 960,22	29 133,51	1 873,41	1 344,17	36 304,39	30 477,69
Sous totaux	59,10	3,14	324 379,06	316 007,75	191 162,64	185 323,52	13 113,87	8 275,04	199 437,68	193 538,56
Totaux	93,02					185 323,52		8 275,04		193 598,56

